

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 05 MAI 2015**

Le 5 mai 2015 à 20h30 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick BREBION adjoint au Maire.

Etaient présents : Joël DEROUIN, René COSNARD, Françoise FORGEARD, Peggy MAILLARD, Sonia QUENTIN, Denis MORTIER, Sébastien MORTIER

Etaient absents excusés : Christelle COLAS, Laurent COEURET, Dominique DROUET

Date de convocation : 29 avril 2015

Date d'affichage des décisions : 21 mai 2015

Mr Joël DEROUIN a été élu secrétaire.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

**1. VOIRIE 2015**

Monsieur BREBION informe les membres du Conseil Municipal que, concernant les travaux d'entretien de la voirie 2015, 5 plis ont été reçus ou déposés en Mairie pour l'échéance de l'appel d'offre fixé au mardi 28 avril 2015 avant 16h. Chaque entreprise a retiré un dossier identique afin de pouvoir juger les offres sur les mêmes critères retenus à savoir 70% le prix, 30% la méthodologie et une visite impérative sur place.

Le récapitulatif de toutes les offres qui sont conformes à la demande est le suivant :

Nom	Observations	Montant H.T.	Montant TTC	Note		Note Prix		Total	
				Sur 10	Méthodologie 30%	Sur 10	70%		
LOCHARD BEAUCE	Pas de visite sur place	35.392,50	42.471,00	4	1,2	7,29	5,10	11,29	6.30
TRIFAUT	Pas de visite sur place	25.810,03	30.972,04	4	1,2	10	7,00	14,00	8.20
COLAS	Pas de visite sur place	35.822,10	42.986,52	4	1,2	7,21	5,04	11,21	6.24
PIGEON TP	Visite sur place	30.685,00	36.822,00	9	2,7	8,41	5,89	17,41	8.59
EIFFAGE	Visite partielle en 2014	46.310,00	55.572,00	7	2,1	5,57	3,90	12,57	6.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, retient l'entreprise PIGEON TP pour un montant de 30.685,00 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au marché.

## **2. DEROGATION SCOLAIRE**

Mr BREBION a reçu une demande de dérogation scolaire pour la rentrée de septembre à l'école de Villaines Sous Lucé et pour deux enfants.

Le Conseil Municipal rappelle que la commune participe à hauteur de 22.000€ pour le regroupement scolaire du Sivos de l'Etangsort, 900€ par enfant de la commune scolarisé à Bouloire en maternelle et 425€ en primaire. De ce fait, le Conseil Municipal, après discussion, souhaite savoir si ces enfants seront bien admis à fréquenter l'école de Villaines sous Lucé et quel sera le tarif demandé à la commune de Maisoncelles.

Après discussion, le Conseil Municipal, décide de faire un courrier dans ce sens à l'intéressé avant de rendre sa décision lors du prochain conseil.

## **3. PLAN DE RANDONNEE**

Mr BREBION rappelle au Conseil Municipal qu'il doit valider le plan de randonnée des circuits maisoncellois

Le conseil municipal valide et apporte les modifications suivantes :

Circuit "les landes" : Changer la couleur sur le plan et au panneau de départ : prévoir un bleu plus clair qui se confonde moins avec le circuit violet du circuit de bel air

Changer les deux premières photos (lavoir et fontaine fleurie)

Prévoir de mettre 3 plaquettes de couleur manquantes au départ, 1 plaquette "tourner à gauche" bleu ciel au niveau de la mairie et demander un jeu supplémentaire de toutes les couleurs pour pouvoir remplacer en cas de besoin.

## **4. JARDIN DU SOUVENIR**

Mr BREBION soumet au Conseil Municipal des photos d'aménagements de jardins du souvenir provenant de communes avoisinantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré propose de poursuivre l'étude du dossier, et de remettre son choix définitif lors d'un prochain conseil.

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

### **Devis Salle des Fêtes**

Mr BREBION présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise LEPROUST concernant la réfection des portes des toilettes de la salle des fêtes, pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, valide le devis de l'entreprise LEPROUST un montant de 1.352,34 € TTC et autorise Monsieur le Maire à le signer.

### **Facture assainissement**

Mr BREBION soumet au Conseil Municipal une demande de réduction de facture d'assainissement pour 16m3 suite à un branchement et relevé de compteur non parvenu en mairie.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte cette demande.

### **Commission chemin**

Mr COSNARD prend la parole et fait le compte-rendu du travail de la commission du 28 avril. Des travaux de repulvage, de bouchage d'ornières et de création de fossé seraient à prévoir sur les chemins de la Neue, de la Janverie à Evailé, du Pelotoir et chemin neuf.

Un devis a été demandé, à titre d'information, à l'entreprise QUENTIN et dont le montant s'élève à 4.810,00 € H.T.

Après discussion, le Conseil Municipal, vu le programme d'investissement 2015, décide de reporter ces travaux en 2016 à l'exception du chemin du Pelotoir où un apport d'argile serait nécessaire pour un montant de 500€ H.T.

Sébastien MORTIER demande s'il est possible de prévoir, pour la sécurité, un nettoyage des bornes. Mr BREBION va contacter l'entreprise CHERON pour connaître leurs possibilités avant la fin mai.

### **Comice**

Le Conseil Municipal décide de proposer à l'ensemble de la population, une réunion d'information et d'organisation pour la construction du char du Comice 2015, lundi 8 juin à 18h.

### **Prochains Conseils Municipaux**

Mardi 9 juin à 20h30 – Mardi 7 juillet à 20h30

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, Mr BREBION donne la parole à Mme LAUNAY qui demande si elle peut emprunter le début du chemin du lavoir avec un petit véhicule et une remorque afin d'avoir accès au portail de son jardin et procéder à son nettoyage.

Le Conseil Municipal, après discussion, donne son accord, à la condition qu'en cas de dégâts, la remise en état du passage soit à la charge de Mme LAUNAY.

**La séance est levée à 22h45**